Postulat pour Conseil communal du 5 juin 2013

« Rendons les quais à la population »

Madame la Présidente, Madame, Messieurs les Conseillers municipaux, Chers collègues.

Au mois de mars dernier, une jeune fille de 12 ans a déposé une pétition auprès du Grand Conseil vaudois pour demander que les communes fassent leur possible pour , je cite, diminuer le nombre de voitures soit sur une rue, soit pour une journée particulière.

Cette proposition n'est pas dénuée d'intérêt pour Morges et il m'a paru judicieux de ne pas attendre les actions cantonales particulières par exemple liées à la semaine de la mobilité et de demander à la Municipalité d'étudier les possibilités de fermer "régulièrement" l'accès aux véhicules motorisés d'un tronçon routier afin de rendre cet espace public à la population pendant quelques heures. La rue en question est le quai Lochmann.

En effet, qui ne s'est jamais dit à l'occasion du Livre sur les quais ou l'exposition des British Cars comme il était agréable de pouvoir se balader sur l'entier du quai, y compris sur la portion dévolues aux véhicules à moteur et non pas seulement le sentier pour les piétons, le quai Igor Stravinsky.

Ces occasions particulières permettent d'affirmer que la fermeture temporaire des quais est possible. De plus, on peut dans autre imaginer que le jour choisi pour cette action soit le dimanche. Ceci pour ne pas prétériter les commerçants morgiens avec la suppression temporaire des places de parc sur les quais. Et on pourrait même envisager que les restaurateurs et autres commerçants des lieux place puissent également investir la route et par exemple, faire déborder les terrasses sur la rue à cette occasion.

Cette pratique existe à Lutry dans une forme très aboutie, c'est-à-dire que l'accès aux rues du bourg est restreint pour tous les jours pour toute la période estivale de 18:30 à 6:30 ainsi que les dimanches et le jours fériés, ceci pour toute la journée.

Le présent postulat n'exige pas la fermeture pure et simple des quais à la circulation individuelle motorisée mais demande à la Municipalité d'évaluer la possibilité de rendre cet espace public à la population morgienne pour une journée et ceci de manière régulière.

Pour le groupe SPI, Aline Dupontet